

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

SUPPLEMENT  
DES MELANGES RELIGIEUX.

---

---

MONTREAL, 19 NOVEMBRE 1841.      NUMÉRO 7.

---

---

CORRESPONDANCE.

---

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE.

ART. 2.

M. L'ÉDITEUR,

Les esprits ont été quelque temps partagés sur la manière dont on devait envisager la société de Tempérance. Les uns, croyant qu'elle était fille du Protestantisme, ne la regardaient qu'avec défiance. Les autres, n'y voyant qu'une organisation purement matérielle et humaine, étrangère à l'esprit évangélique, n'y mettaient aucune confiance pour la réformation des mœurs. Mais aujourd'hui l'arbre a porté son fruit, et la terre a jeté un cri d'admiration en voyant sa beauté. Les campagnes, les villes et les nations entières, affaiblies et languissantes qui y ont goûté, l'ont trouvé délicieux. A peine s'en sont-elles nourries quelques jours qu'elles ont retrouvé la force et la vie qui semblaient prêtes à leur échapper. Il n'y a plus à balancer aujourd'hui sur l'opinion qu'on doit se former de la société de Tempérance.

Quatorze évêques, assemblés aux Etats-Unis, après avoir authentiqué par des documens certains, qu'elle avait une origine catholique, ont déclaré publiquement qu'ils la regardaient comme un moyen puissant que le ciel a donné à la terre, dans ces jours mauvais, pour réformer les maux du peuple, et ils ont invité fortement MM. les curés de leurs diocèses à les établir partout.

L'Eglise d'Irlande, qui sort en ce moment si brillante et si belle des combats qu'elle a soutenus avec tant de constance, pendant trois siècles de la plus cruelle persécution qui fût jamais, l'Eglise d'Irlande, comme il était dit dans mon premier article, a tressailli de joie, en voyant les prodiges que le Dieu des miséricordes a opérés dans son sein par la société de Tempérance.

L'Eglise catholique toute entière par la voix de son chef, notre St. Père le Pape, a salué avec amour la société de Tempérance, elle l'a adoptée comme une de ces filles bien-aimées, elle l'a bénie, elle l'a reçue comme un don du ciel. Elle a ouvert le trésor de ses grâces pour les répandre sur l'humble prêtre, à qui Dieu a donné, d'une manière si admirable et si visible, mission de propager cette nouvelle société. Et ces mêmes trésors de grâces, Notre Saint Père le Pape les a ouverts devant notre digne évêque, et lui a permis, pour ainsi dire, d'y puiser à pleines mains toutes les grâces pour les répandre avec une sainte profusion, par des indulgences, sur tous ceux, qui, dans ce pays, voudront devenir membres de la société de Tempérance.

Encore une fois donc, parmi les enfans de l'Eglise catholique, il ne peut plus y avoir divergence d'opinion touchant cette société. Elle a toutes les marques d'une de ces gouttes de miséricordes qui tombent de tems en tems du ciel sur la vallée des larmes. Elle a toutes les marques d'une de ces pensées que le Dieu de bonté laisse échapper des trésors de science, pour aider l'homme à briser quelques-unes des épines qui croissent partout si piquantes, si vénémeuses et si dures, sur les bords de l'étroit chemin.

*Tout bien vient de Dieu.* Comment douter que la pensée qui a créé cette société ne vienne de Dieu, lorsqu'on voit le bien immense qu'elle a produit partout où elle a été établie? Avant même qu'elle ait été organisée, dans les lieux où le démon de l'intempérance régnait avec le plus d'empire, il a suffi de prononcer son nom, pour voir chanceler et affaiblir cet ennemi si redoutable des peuples.

Je serais bien long si je disais tous les prodiges de conversions, tous les changemens vraiment miraculeux que l'on a vu s'opérer partout où la société de Tempérance a été établie. Je ne donnerai qu'un abrégé de ces merveilles, mais elles suffiront, j'espère, pour faire voir que le *doigt de Dieu est là*.

“ Je fus nommé, dit M. le curé actuel de Beauport dans un rapport qu'il vient d'adresser à Mgr. de Montréal, je fus nommé curé de Beauport dans l'automne de 1828. Tout le monde sait quel empire l'usage des boissons fortes avait pris dans cette paroisse, aussi bien que dans toutes les autres qui environnent Québec. Mille circonstances, depuis plus d'un siècle, tendaient constamment à aggraver le mal. Il n'y a pas de peuple plus travaillant et plus industrieux que le peuple de Beauport. Il n'y en a pas à qui la Providence ait donné plus de moyens de faire de l'argent. Il cultive la terre la plus riche de la province. A deux pas de la ville, ses beaux jardins sont une mine intarissable. 99 fours à chaux dont la plupart rapportent à leurs maîtres de £25 à £50, jettent tous les ans, dans la paroisse des sommes d'argent considérables. De belles carrières de pierres, puis le commerce du bois de corde, et les immenses chantiers du Sault Mont-Morency suffiraient seuls pour faire la fortune de plusieurs autres paroisses. Et cependant malgré toutes ces sources de richesses, la plupart des habitans de cette paroisse étaient ou endettés ou dans un état de gêne. Sept auberges dans Beauport et plus encore à la ville engloutissaient tous les revenus. Sans le secours de la Législature il n'avait jamais été possible à MM. les curés qui n'avaient précédé, d'établir une seule bonne école sur un pied permanent; et on n'en sera pas surpris qu'ind on saura que chaque habitation dépensait tous les ans depuis £10 jusqu'à £25 de boissons, sans compter le temps perdu, les maladies, les honoraires des médecins qui doublaient et triplaient quelques fois cette somme. C'est un fait public que depuis 40 ans les deux tiers des propriétés ont changé de mains ou ont été hypothéquées pour presque le montant de leur valeur, par l'intempérance de leurs maîtres. Rien n'était plus commun que les disputes, les mauvais ménages, les batailles. C'était une chose presque inouïe qu'il y eût une noce sans qu'elle devînt le théâtre des scandales les plus dégoûtans, causés par l'usage des boissons fortes. Il ne se passait guères d'années sans qu'il arrivât quelques-uns de ces malheurs épouvantables ou de

ces crimes atroces dont le simple récit glace le sang dans les veines : tels que d'enfans frappant cruellement leur père ou leur mère, d'époux déchirant sans miséricorde une femme faible et tremblante, de frère faisant couler le sang de son frère, de malheureux se détruisant eux-mêmes dans un accès de délire et de fureur, ou se noyant, ou égarés pendant l'hiver dans les champs ou les bois et y périssant de froid.

« Le nombre de personnes de tout âge et de tout sexe qui revenaient tous les soirs de la ville, ivres, était si grand et formait au bout de la semaine un tel chiffre que je n'ose pas le nommer. C'est une de ces choses qu'on ne peut croire, si on ne l'a pas vue.

Rien n'était plus commun que les morts subites ou quasi-subites, ou les maladies foudroyantes, telles qu'apoplexies, paralésies, anévrismes, inflammations du cerveau ou des intestins, choléra incurable, etc. Dans ma première année du cure, sept personnes moururent sans qu'il me fût possible de leur donner le saint viatique, soit qu'elles fussent déjà mortes, ou qu'elles fussent sans connaissance, lorsque j'arrivais ; et cependant j'étais toujours prêt au premier appel. Et les déclarations des médecins et les connaissances que j'ai moi-même eu occasion d'acquérir pendant 4 années d'observations suivies à l'Hopital de Marine de Québec, m'ont donné l'inébranlable, j'oserais dire, l'infailible conviction que ces morts funestes étaient amenées *directement* par l'usage des boissons fortes. Il n'est pas nécessaire de dire quels désordres, quelle affreuse complicité de crimes suivaient l'ivrognerie ici comme partout ailleurs. On sait que l'impureté, les blasphèmes, les disputes, les vols, les faux sermens, les mauvais ménages, les enfans négligés ou perdus sans ressources, les sacremens abandonnés ou profanés, la misère hideuse et dégoûtante, etc. etc. sont partout les suites certaines et immédiates de l'usage des boissons fortes. Aussi en 1838 sur près de 1400 communians 300 seulement purent être admis à faire leurs pâques. »

A présent si tous ces désordres, que n'avaient pu détruire tant de prêtres zélés, instruits et éloquens qui avaient précédemment desservi cette paroisse et qui avaient sans cesse dirigé contre eux tout le feu de leur zèle et toute la force de leur éloquence, si tous ces désordres, dis-je, ont cessé pour ainsi dire, tout d'un coup ; si tous ces pécheurs endurcis et si fortement enchaînés dès leur plus tendre enfance par la plus tyrannique et la plus irrésistible de toutes les passions ont quitté leurs mauvaises habitudes avec éclat, ferveur et persévérance, osera-t-on attribuer ce changement admirable à d'autre cause qu'à la grâce toute puissante du Seigneur ? Pourra-t-on disconvenir que le doigt de Dieu soit là, et s'empêcher de bénir à jamais l'instrument dont Dieu se sert pour opérer de si grandes œuvres ? Et ce sont pourtant là les fruits admirables qu'a produits la société de Tempérance dans la paroisse de Beauport, comme l'atteste encore l'auteur du rapport.

« A peine, continue-t-il, ai-je eu montré cette nouvelle arme tombée du ciel. A peine eus-je prononcé le mot de société de Tempérance dans ma paroisse. A peine eus-je appelé mon peuple au nom de Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre à venir se ranger autour de moi, former cette société, ou plutôt cette armée destinée à combattre le Démon de l'intempérance, que tout de suite, cet ennemi, naguères si redoutable, de ce peuple devint faible et

trablant. Plus la société de Tempérance a grandi, plus on a vu chanceler, reculer l'ennemi. Aujourd'hui qu'il y a 1400 personnes dans cette paroisse qui ont courageusement arboré dans leurs maisons la croix de la Tempérance, on peut dire que le Démon de l'ivrognerie est abattu, et qu'il ne se relèvera jamais. Il est là comme le géant Goliath après que David lui eut tranché la tête. Et à peine a-t-il été tombé qu'on a vu l'armée entière de nos ennemis spirituels fuir et disparaître. La paix, l'union, l'aisance, la piété, la charité, l'ordre, le bonheur régnaient partout. L'Ange de la mort même semble avoir reçu ordre de respecter cette paroisse, pendant qu'il moissonne partout ailleurs comme de coutume. Depuis plus de six mois pas un seul de mes paroissiens n'est mort. Je n'ai été appelé qu'une seule fois pour une personne très-âgée. Et cependant jamais les travaux n'ont été plus pénibles, jamais les entreprises n'ont été plus multipliées et plus hasardeuses que cette année.

Les profits ont été immenses comme de coutume, mais ils n'ont plus été s'engloutir comme par le passé chez le vendeur de boissons; on s'en est servi pour un plus noble usage. Plus de 80 louis cette année ont été donnés à la société de la Propagation de la foi: preuve que cette société qui est destinée à faire connaître, aimer et bénir le nom du Sauveur Jésus par toute la terre n'a pas de meilleure amie, de plus puissante auxiliaire que la société de Tempérance. Les sept auberges sont disparues; à leur place, la paroisse soutient par contributions volontaires sept bonnes écoles où près de 300 enfans reçoivent l'instruction élémentaire et religieuse qui leur convient. Douze cents personnes ont eu le bonheur de faire leurs pâques cette année. Enfin on ne s'y connaît plus dans cette paroisse, tant le changement a été prompt, universel!"

A CONTINUER.

A.

MARIAGES MIXTES.—Un journal canadien annonce sans restriction qu'un bref du Pape décide la question des mariages mixtes. Nous devons lui faire remarquer, d'après les journaux européens, que cette décision regarde uniquement l'Autriche, où des raisons particulières rendaient nécessaire, de la part de la cour de Rome, l'adoucissement dont il parle.

Comme nous l'avons annoncé dans notre No. du 29 dernier, nous offrons au public et à nos lecteurs en particulier, un nouveau Calendrier intitulé: CALENDRIER ECCÉSIASTIQUE ET CIVIL DE 1842, POUR MONTRÉAL. Ce Calendrier contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal, de Québec, de Kingston, de Charlotte-town, de l'Isle du Cap Breton, des Districts de Gaspé et du Nord-Ouest, de la Mission de la Colombie et des Evêques des Etats-Unis, les Epoques Ecclésiastiques, notamment du Canada et l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques; aussi les termes des Cours de Justice avec la Liste des Conseillers Exécutifs et celle des Juges etc. de Montréal; et les noms des Commissaires pour l'érection des Paroisses etc. etc. etc.

Cet ouvrage, qui se recommande par la netteté de l'impression et la beauté des caractères neufs, se distribuera à aussi bas prix que partout ailleurs.

On se le procurera à ce bureau et chez les libraires de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P<sup>TRE</sup>. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:  
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.